

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

<p>Séance du 25 mars 2024</p> <p>Date de convocation 18 mars 2024</p> <p>Nombre de Conseillers</p> <p>En exercice..... 27</p> <p>Présents 21</p> <p>Pouvoirs 05</p> <p>Votants 26</p>	<p>Le vingt-cinq mars deux mil vingt-quatre à 18h33, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 18 mars 2024, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Richard JACQUET, Maire.</p> <p><u>Étaient présents</u> : Cédric VIGUERARD, Anne-Sophie DE BESSES, Karine BOTTE, Marie-Claude LAURET, Daniel BREINER, Carole HERVAGault, Pascal MARIE, Corentin LECOMTE, Monique INFRAy, Anthony LE PENNEC, Manuella FERREIRA, Maryvonne DAVOT, Arnaud DAMIEN, Philippe MAUGER, Nadine DESCHAMPS, Danielle BERTRE, Guy COTTREZ, , Stéphane BREHAM, Hervé LOUR, Chantal INFRAy, William BERTRAND</p> <p><u>Étaient absents avec pouvoir</u> : Léon TAISNE à Philippe MAUGER, Albert NANIYOULA à Marie-Claude LAURET, Ludovic GUIOT à Carole HERVAGault, Mourad AFIF-HASSANI à Monique INFRAy, Olivier MOHLO à Guy COTTREZ</p> <p><u>Secrétaire de séance</u> : Daniel BREINER</p>
--	--

Monsieur le Maire procède à l'appel. Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

24.26 - FINANCES LOCALES - DECISION BUDGETAIRE - ADOPTION COMPTE ADMINISTRATIF 2023 – BUDGET ANNEXE CAMPING

Rapporteur : Monsieur le Maire

Le Compte Administratif 2023 du budget annexe du Camping se solde avec un résultat cumulé positif de (+) 76 173,64 euros, soit un résultat net affectable à la gestion 2023 de (+) 76 173,64 euros décomposé tel que suit, après prise en compte du déficit de financement des restes à réaliser :

- (+) 40 261,50 € en section d'exploitation (34 476,07 € de résultat 2023 + 5 785,43 € de report 2022)
- (+) 35 912,14 € en section d'investissement (26 725,34 € de résultat 2023 + 13 806,80 € de report 2022 – 4 620,00 € de reste à réaliser 2023).

Le Compte Administratif du budget annexe montre la bonne santé financière de l'équipement qui permet une autosuffisance budgétaire, sans que la collectivité ne verse de subvention d'équilibre.

Le camping municipal participe pleinement à l'attractivité touristique de la commune et sa clientèle bénéficie à l'activité du commerce de proximité. Il a réalisé en 2023 sa meilleure saison en termes de fréquentation et de chiffre d'affaires (+ 30,22% par rapport à 2022).

Le tableau ci-dessous retrace l'ensemble des résultats comptables conformément à la nomenclature M4.

EXECUTION DU BUDGET						
		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A	54 406,70	G	88 882,77	G-A 34 476,07
	Section d'investissement	B	4 440,66	H	31 166,00	H-B 26 725,34
		+		+		
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002) (si déficit)	C	0,00	I	5 785,43	(si excédent)
	Report en section d'investissement (001) (si déficit)	D	0,00	J	13 806,80	(si excédent)
		=		=		
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D	58 847,36	Q= G+H+I+J	139 641,00	=Q-P 80 793,64
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E	0,00	K	0,00	
	Section d'investissement	F	4 620,00	L	0,00	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	=E+F	4 620,00	=K+L	0,00	
		=		=		
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E	54 406,70	= G+I+K	94 668,20	40 261,50
	Section d'investissement	= B+D+F	9 060,66	= H+J+L	44 972,80	35 912,14
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	63 467,36	= G+H+I+J+K+L	139 641,00	76 173,64

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	35 712,43	20 689,56	6 128,83	0,00	8 894,04
012	Charges de personnel, frais assimilés	27 883,00	26 422,31	0,00	0,00	1 460,69
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
Total des dépenses de gestion courante		63 795,43	47 111,87	6 128,83	0,00	10 554,73
66	Charges financières	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat ⁽²⁾	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés ⁽³⁾	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		64 295,43	47 111,87	6 128,83	0,00	11 054,73
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00				
042	Opérat ⁽⁵⁾ ordre transfert entre sections (4)	1 191,00	1 166,00			25,00
043	Opérat ⁽⁵⁾ ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		1 191,00	1 166,00			25,00
TOTAL		65 486,43	48 277,87	6 128,83	0,00	11 079,73
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	57 313,00	86 495,21	0,00	0,00	-29 182,21
73	Produits issus de la fiscalité ⁽⁵⁾	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,05	0,00	0,00	-0,05
Total des recettes de gestion courante		57 313,00	86 495,26	0,00	0,00	-29 182,26
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	2 388,00	2 387,51	0,00	0,00	0,49
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		59 701,00	88 882,77	0,00	0,00	-29 181,77
042	Opérat ⁽⁵⁾ ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat ⁽⁵⁾ ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00	0,00			0,00
TOTAL		59 701,00	88 882,77	0,00	0,00	-29 181,77
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		5 785,43				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la règle applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

Envoyé en préfecture le 28/03/2024

Reçu en préfecture le 28/03/2024

Publié le

ID : 027-212704696-20240325-24_26-BF



DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	9 500,00	1 980,00	4 620,00	2 900,00
21	Immobilisations corporelles	35 497,80	2 460,66	0,00	33 037,14
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	44 997,80	4 440,66	4 620,00	35 937,14
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	44 997,80	4 440,66	4 620,00	35 937,14
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00	0,00		0,00
	TOTAL	44 997,80	4 440,66	4 620,00	35 937,14
	Pour information	0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	30 000,00	30 000,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	30 000,00	30 000,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	30 000,00	30 000,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation (2)	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	1 191,00	1 166,00		25,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 191,00	1 166,00		25,00
	TOTAL	31 191,00	31 166,00	0,00	25,00
	Pour information	13 806,80			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

Monsieur le Maire se retire de la séance, conformément aux articles L 1612-12 et L 2122-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, et ne participe pas au vote.

Madame Marie-Claude LAURET, doyenne de l'assemblée, prend la présidence de la séance.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le Décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,
- Vu l'instruction comptable codificatrice M4,
- Vu le Compte de gestion 2023 transmis par Monsieur Le Receveur,
- Vu le projet de Compte Administratif 2023 transmis,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

DECIDE

- **DE PROCEDER** au vote du Compte Administratif 2023 par chapitre au niveau de la section de fonctionnement et d'investissement
- **D'APPROUVER** le Compte Administratif 2023 établi par Monsieur le Maire, en concordance avec le Compte de Gestion 2023 dressé par le Trésor Public.

Le Conseil Municipal approuve à la majorité :

Votants	26
Pour	26
Contre	0
Abstentions	0

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé avec nous au registre les membres présents.



Le/La secrétaire de séance



Certifié conforme et exécutoire
Le Maire de Pont de l'Arche.
Richard JACQUET